



## **MASON GRAPHITE INC.**

**Rapport de gestion  
Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017**

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

Le présent rapport de gestion (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 26 octobre 2018. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

## Consentement d'une personne qualifiée

Jean L'Heureux, Ing., M. ing., Vice-président exécutif, développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil sur [sedar.com](http://sedar.com).

## **AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écart importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 Septembre 2015 (amendée le 29 février 2016) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,1 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,7 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,1 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,6 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 15 Décembre, 2014. Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

## 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Mason Graphite se consacre au développement du gisement de graphite du Lac Guéret au Québec, au Canada, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Ses efforts se concentrent sur le financement et le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret. Au 30 juin 2017, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet du Lac Guéret avaient été établies et que la phase de développement du projet du Lac Guéret a donc commencé.

### A) PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL (SUITE)**

### **B) INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION DE LA CONSTRUCTION ET LA CONSTRUCTION DE LA MINE ET DE L'USINE DE TRAITEMENT**

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Après avoir reçu le décret (608-2018) du gouvernement du Québec, en vertu duquel le Projet est autorisé, et les progrès réalisés en matière d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement, Mason Graphite s'est concentrée sur la mise en place de son équipe de construction. Cette équipe est dirigée par Yves Perron et compte de nombreux membres clés de sa précédente équipe, celle-là même qui a tout récemment construit la mine de diamants Renard de la société Stornoway au Québec. Lors de ce projet, Yves et son équipe sont parvenus à terminer la construction plus rapidement que prévu et pour un coût inférieur au budget.

Compte tenu de l'expérience combinée des membres de la direction dans le domaine du graphite (plus de 50 ans) ainsi que celle de l'équipe de construction, il est clair que la Société est idéalement outillée pour gérer elle-même la construction; cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés) et Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et des mines) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée de la mine, des installations de gestion des résidus, des travaux de génie civil, de l'équipement et des procédés. L'ingénierie détaillée liée à la conception structurelle des bâtiments, des systèmes électriques et de la tuyauterie est quant à elle achevée à environ 50%. Le travail restant à accomplir devrait être finalisé au début de 2019.

La fabrication des broyeurs est presque terminée et leur expédition est prévue avant la fin novembre 2018.

Le processus d'appel d'offres pour le déboisement du site minier du Lac Guéret est terminé. Les contrats seront attribués sous peu et les travaux sur le site devraient commencer dans les prochaines semaines.

Les partenaires locaux Transport Savard Ltée et Roland Munger Inc. ont effectué des travaux d'entretien visant à améliorer à des fins d'utilisation industrielles la route forestière 202 qui relie la mine du Lac Guéret à l'autoroute 389.

Le décret ayant été reçu par Mason Graphite en juin 2018, les travaux de terrassement commenceront dès l'octroi des permis spécifiques autorisant les travaux de génie civil et la construction. Mason Graphite s'attend à ce que ces permis soient émis prochainement.

L'équipe de construction de Mason Graphite a mis à jour l'estimation des dépenses en capital du Projet (« CAPEX ») afin de prendre en compte les modifications récentes apportées au Projet, notamment les améliorations de conception, les contraintes environnementales supplémentaires, les coûts de préproduction et de mise en service supplémentaires, les quantités mises à jour (matériaux et main-d'œuvre de construction) et l'augmentation générale des coûts (passée et future). Les estimations de contingence ont également été révisées en conséquence. L'effet net des estimations du CAPEX actualisés se traduit par un coût en capital révisé de 258 M \$ (par rapport au CAPEX estimé en 2017 de 200 M \$).

L'avantage indéniable du gisement de Lac Guéret demeure ses très importantes ressources minérales, qui sont inchangées par rapport aux divulgations précédentes. Au cours des 25 premières années d'exploitation, environ 7% seulement des ressources minérales connues seront extraites et traitées. De plus, le gisement de Lac Guéret est situé au Québec, une juridiction politique stable et favorable aux projets miniers.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL (SUITE)

### C) ÉTUDE SUR LE GRAPHITE À VALEUR AJOUTÉE

Le projet de développement de grades de graphite sphérique enrobé pour les batteries lithium-ion, amorcé 2015, a récemment atteint plusieurs objectifs critiques; les produits développés rencontrent les spécifications de performances requises par les fabricants de batteries, y compris celles pour les véhicules électriques, en termes de distribution granulométrique, de pureté, de forme, de densité apparente et de surface spécifique. La production à plus grande échelle de graphite sphérique enrobé est attendue sous peu; des essais en piles pochettes étant prévus dès les produits disponibles.

Depuis le début de cette étude, la Société a encouru les dépenses suivantes :

	<u>Produits de graphite à valeur ajoutée</u>		
	<u>Dépenses</u>	<u>Aides gouvernementales</u>	<u>Nettes</u>
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015	229 246	41 000	188 246
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016	30 552	9 000	21 552
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017	1 107 683	290 936	816 747
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018	1 068 132	334 366	733 766
	<b>2 435 613</b>	<b>675 302</b>	<b>1 760 311</b>

Un échantillon en vrac de 90 tonnes, extrait du gisement du Lac Guéret en mars 2018, a été traité chez COREM dans la ville de Québec, permettant une validation supplémentaire du procédé et générant par le fait même 20 tonnes de concentré de graphite. Ces produits seront utilisés pour la qualification chez les clients ainsi que comme produits de départ pour le projet de graphite sphérique enrobé. Les résultats de l'essai de traitement ont dépassé les attentes, avec des puretés allant jusqu'à 98% pour les produits grossiers supérieurs à 106 microns (150 Mesh US) et une pureté de 95% pour les produits plus fins que 106 microns.

### D) ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Le 3 novembre 2015, la Société a annoncé l'achèvement et le dépôt, auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), de l'étude d'impact sur l'environnement de son projet du Lac Guéret. La préparation de l'étude a été réalisée conjointement par la Société et par les Services environnementaux de la firme d'ingénierie Hatch et représente une étape importante dans le processus d'obtention des permis du projet.

Le document se compose de nombreuses évaluations techniques et fournit une évaluation complète et approfondie des effets prévus du projet sur les milieux biophysiques et humains. Par ailleurs, la Première Nation de Pessamit a participé au processus en partageant leur savoir traditionnel et leurs commentaires sur le contenu de l'étude.

En septembre 2017, la Société a été informée par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) que la Société ne sera pas soumise à une audience publique par le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) pour le projet de graphite du Lac Guéret.

Le décret ayant été reçu par Mason Graphite en juin 2018, les travaux de terrassement commenceront dès l'octroi des permis spécifiques autorisant les travaux de génie civil et la construction. Mason Graphite s'attend à ce que ces permis soient émis prochainement.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL (SUITE)

### E) RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le 16 juin 2017, la Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé l'entente Mushalakan, une entente sur les répercussions et les avantages («ERA») découlant de l'entente de coopération entre les parties conclue en 2014.

L'accord Mushalakan, négocié directement entre le conseil de Pessamit et les dirigeants de Mason Graphite, reflète la volonté des parties de travailler en étroite collaboration pour s'assurer que le projet minier de graphite du Lac Guéret soit un succès et profite à la communauté de Pessamit et à la population de Manicouagan.

Dans le cadre de l'Accord Mushalakan, les 2 parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiuilnut. Cette stratégie sera élaborée de manière à assurer des possibilités d'emploi à tous les niveaux pour les Pessamiuilnut et à encourager leur maintien et leur avancement dans le cadre du projet. En plus de la stratégie, cet accord permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables. Ces derniers vont promouvoir et protéger les droits, le mode de vie et la culture des Pessamiuilnut en plus de soutenir le développement économique des générations présentes et futures.

## 2. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Les principales informations financières suivantes proviennent des États financiers de la Société pour les exercices suivants :

	<u>Pour les exercices clos les 30 juin</u>		
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Revenus	-	-	-
Perte nette et perte globale	1 115 553	8 706 827	3 943 466
Perte par action (de base et diluée)	0,01	0,08	0,05
Actifs totaux	98 959 823	53 427 750	34 234 985
Passifs financiers non courants	-	7 805 793	4 139 818

La Société n'a pas, depuis la date de son incorporation, déclaré ou versé de dividendes sur ses actions ordinaires. Pour les prochaines années, la Société prévoit qu'elle conservera les bénéfices futurs et autres ressources de trésorerie pour le fonctionnement et le développement de son activité. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

**Les principales explications de variations des principales informations financières annuelles sont les suivantes pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 :**

- Perte nette et perte globale: voir section 3. Résultats opérationnels;
- Actifs totaux: les actifs totaux ont augmenté de 45 532 073 \$. Cette augmentation s'explique par le placement privé de 45 000 000 \$ complété en janvier 2018. La Société n'a pas de revenu et la Société a principalement dépensé de l'argent sur le projet du Lac Guéret, le projet de graphite à valeur ajoutée et sur les dépenses corporatives générales. La Société a également investi 2 000 065 \$ additionnel dans NanoXplore Inc.;
- Passifs financiers non courants : les débetures convertibles sont maintenant classées à court terme compte tenu que l'échéance est le 11 juin 2019.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## Les principales explications de variations des principales informations financières annuelles sont les suivantes pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016 :

- Perte nette et perte globale: voir section 3. Résultats opérationnels;
- Actifs totaux: les actifs totaux ont augmenté de 19 192 765 \$. Cette augmentation s'explique par le placement privé de 28 778 750 \$ complété en septembre 2016. La Société n'a pas de revenu et la Société a dépensé de l'argent sur le projet du Lac Guéret, sur les dépenses corporatives générales et le remboursement de la dette à Quinto;
- Passifs financiers non courants : l'augmentation de 3 665 974 \$ s'explique principalement par :
  - Les débetures convertibles ont augmenté de 3 665 974 \$. Une perte a été enregistrée concernant le dérivé incorporé dû à des changements dans les hypothèses d'évaluation (3 364 227 \$) et de l'accroissement des débetures convertibles (301 748 \$).

### 3. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

#### Comparaison des exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

La Société a totalisé des pertes de 1 115 553 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018. Cela se compare à une perte de 8 706 827 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017 pour une diminution de 7 591 274 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Exercice clos le 30 juin 2018 \$	Exercice clos le 30 juin 2017 \$	Variance \$	
Produits de graphite à valeur ajoutée	1 068 132	1 367 481	(299 349)	Tel que prévu, la Société a engagé moins de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de cet exercice.
Production de graphite naturel pour les clients et tests	1 584 227	609 455	974 772	Tel que prévu, la Société a engagé des dépenses pour la 3 <sup>e</sup> phase de la production de graphite naturel pour l'expédition d'échantillons à de futurs clients et des tests internes.
Quote-part dans la perte d'une entreprise associée	1 487 000	753 940	733 060	Le 29 août 2017, NanoXplore Inc. a complété une transaction de prise de contrôle inversée et est devenue cotée à la bourse. L'augmentation s'explique principalement par les frais liés à la prise de contrôle inversée et les ventes de graphène sont toujours au stade de développement.
Profit à la dilution d'une entreprise associée	(2 769 010)	-	(2 769 010)	Au cours de l'exercice 2018, NanoXplore Inc. a complété une transaction de prise de contrôle inversée et est devenue cotée à la bourse, a complété un financement en mars 2018 et diverses transactions ont affectées son capital-actions. Suite à ces transactions, la participation de la Société dans NanoXplore Inc. est passée de 32% à 24% et a enregistré un profit à la dilution sur les dispositions présumées de sa participation.
Gain net sur actifs	(1 304 000)	-	(1 304 000)	Gain sur les bons de souscription de

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				NanoXplore détenus par la Compagnie
Gain sur règlement de dettes	-	(1 176 353)	1 176 353	Au cours de l'exercice 2017, la Société a convenu d'un paiement anticipé concernant la dette avec Quinto. L'accord de paiement anticipé a résulté en un gain sur règlement de dette.
Charges financières nettes	(1 659 095)	4 163 975	(5 823 070)	Principalement expliqué par le dérivé des débentures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG a diminué de 1,71 \$ à 1,35 \$ au cours de l'exercice 2018 alors qu'au cours de l'exercice 2017, LLG a augmenté de 0,77 \$ à 1,71 \$). Au cours de l'exercice 2018, la Société a enregistré un gain de 1 659 095 \$ sur le dérivé tandis que pendant l'exercice 2017, une perte de 3 364 227 \$ a été enregistrée. Également, compte tenu que depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2017 les dépenses du projet du Lac Guéret sont maintenant capitalisées aux immobilisations corporelles, les coûts d'emprunt sont maintenant capitalisés aux immobilisations corporelles (2017 : néant)
Produits financiers	(430 197)	(121 480)	(308 717)	Suite au financement de 45 M \$ en janvier 2018, le solde bancaire moyen a été plus élevé en 2018 qu'en 2017
Divers	3 138 496	3 109 809	28 687	
<b>Total</b>	<b>1 115 553</b>	<b>8 706 827</b>	<b>(7 591 274)</b>	



# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## Comparaison des exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

La Société a totalisé des pertes de 8 706 827 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017. Cela se compare à une perte de 3 943 466 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016 pour une augmentation de 4 763 361 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	<b>Exercice clos le 30 juin 2017 \$</b>	<b>Exercice clos le 30 juin 2016 \$</b>	<b>Variance \$</b>	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	1 183 544	868 986	314 558	Une rémunération incitative de 325 000 \$ a été versée aux dirigeants au cours de l'exercice 2017. (néant en 2016).
Rémunération fondée sur des actions	959 076	212 981	746 095	3 240 000 options ont été octroyées au cours de l'exercice 2017 ce qui explique l'augmentation alors que pendant l'exercice 2016, aucune option significative n'a été octroyée.
Production de graphite naturel pour les clients et tests	609 455	-	609 455	Avec le pilote d'un sous-traitant, la Société a débuté la production de graphite naturel afin d'envoyer des échantillons chez de futurs clients et pour des tests internes (néant en 2016).
Produits de graphite à valeur ajoutée	1 367 481	-	1 367 481	La Société a comptabilisé ce montant pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée (néant en 2016) dont 259 798 \$ est un reclassement des dépenses d'actifs de prospection et d'évaluation.
Aide gouvernementale	(340 936)	-	(340 936)	Relatif aux travaux des produits de graphite à valeur ajoutée (néant en 2016) dont 50 000 \$ est un reclassement des dépenses d'actifs de prospection et d'évaluation.
Quote-part dans la perte d'une entreprise associée	753 940	460 000	293 940	Les dépenses de NanoXplore ont augmenté durant l'exercice 2017 comparativement à la période 2016 afin de développer les activités de l'entreprise. Compte tenu que la société est à l'étape du développement, les ventes sont minimales.
Gain sur règlement de dettes	(1 176 353)	-	(1 176 353)	La Société a convenu d'un paiement anticipé concernant la dette avec Quinto. L'accord de paiement anticipé a résulté en un gain sur règlement de dette (néant en 2016)
Charges financières	4 163 975	1 165 605	2 998 370	Principalement expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des changements dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG a augmenté significativement au cours de l'exercice 2017). Au cours de l'exercice 2017, la Société a enregistré une perte de 3 364 227 \$ sur le dérivé tandis que pendant l'exercice 2016 une perte de 392 037 \$ a été enregistrée.
Divers	1 186 645	1 235 894	(49 249)	
<b>Total</b>	<b>8 706 827</b>	<b>3 943 466</b>	<b>4 763 361</b>	

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## 4. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	June 30, 18	Mar 31, 18	Dec 31, 17	Sept 30, 17
	T4	T3	T2	T1
	(note 1)	(note 2)	(note 3)	(note 4)
Perte (profit) nette de la période	(3 565 478 \$)	(894 324 \$)	2 776 768 \$	2 798 587 \$
Perte (profit) par action (de base et diluée)	(\$0,03)	(\$0,01)	0,02 \$	0,02 \$

	June 30, 17	Mar 31, 17	Dec 31, 16	Sept 30, 16
	T4	T3	T2	T1
	(note 5)	(note 6)	(note 7)	(note 8)
Perte (profit) nette de la période	2 913 372 \$	2 344 346 \$	(143 723 \$)	3 592 832 \$
Perte (profit) par action (de base et diluée)	0,03 \$	0,02 \$	(\$0,001)	0,04 \$

**note 1:** Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 2 469 170 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre), la capitalisation des charges financières des débentures convertibles (788 542 \$), un gain sur dilution de 1 789 010 \$ dans NanoXplore Inc. à la suite de transactions sur son capital-actions et un gain net de 1 304 000 \$ sur actifs financiers (bons de souscriptions de NanoXplore détenus par la Compagnie) à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces gains ont été compensés par des dépenses élevées, mais prévues pour la production de graphite naturel pour les clients et des tests (1 136 058 \$).

**note 2:** Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 2 783 417 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre).

**note 3:** La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 1 527 519 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre).

**note 4:** La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 2 065 973 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre) et des travaux sur le graphite à valeur ajoutée (345 306 \$) partiellement compensée par le profit à la dilution d'une entreprise associées (980 000 \$).

**note 5:** La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 1 346 240 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre), des travaux sur le graphite à valeur ajoutée (314 234 \$) et la production de graphite naturel pour les clients et des tests (237 028 \$).

**note 6:** La perte plus élevée s'explique principalement par la rémunération incitative versée aux dirigeants (325 000 \$), les travaux sur les produits de graphite à valeur ajoutée (524 175 \$) et l'octroi d'options (648 000 \$).

**note 7:** Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain sur le règlement de la dette de 1 176 353 \$ pour un paiement anticipé et réduit à Quinto et un gain de 588 017 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison de la variation des hypothèses d'évaluation (la valeur du prix de l'action de LLG a baissé au cours du trimestre).

**note 8:** La perte plus élevée est principalement expliquée par la perte de 2 659 439 \$ sur le composant dérivé enregistré au cours du trimestre dû aux changements des hypothèses d'évaluation (le prix de l'action a significativement augmenté au cours du trimestre).

Chaque trimestre a été préparé conformément aux IFRS tel que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## 5. FLUX DE TRÉSORERIE

<u>Entrées et sorties de trésorerie</u>	<u>Exercices clos les 30 juin</u>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	(4 594 738)	(3 743 332)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	52 993	147 071
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(4 541 745)	(3 596 261)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	44 170 034	22 103 248
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14 608 540)	(4 400 520)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>25 019 749</b>	<b>14 106 467</b>

### Activités opérationnelles

Pour l'exercice clos le 30 juin 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont augmenté de 851 406 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à l'an dernier (de 3 743 332 \$ en 2017 à 4 594 738 \$ en 2018). L'augmentation s'explique principalement par des dépenses effectuées pour la 3<sup>e</sup> phase de production de graphite naturel pour les clients et tests (899 030 \$ de plus en 2018 que 2017) partiellement compensée par une augmentation des revenus d'intérêts (308 717 \$) qui s'explique par une augmentation du solde moyen de l'encaisse.

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017, les éléments hors trésorerie ont diminué de 52 993 \$ et de 147 071 \$ respectivement. Pour chacun des exercices, aucune variation inhabituelle n'a été notée.

### Activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 juin 2018, les entrées de trésorerie provenant des activités de financement ont été de 44 170 034 \$ comparativement à des entrées de trésorerie de 22 103 248 \$ pour l'exercice de l'an dernier. Au cours de l'exercice courant, la Société a complété un placement privé pour une considération de 45 000 000 \$, des honoraires de 2 454 883 \$ ont été payés relativement au placement privé et des options ont été exercés pour 1 624 917 \$. Au cours de l'exercice de l'an dernier, la Société a complété un placement privé pour une considération de 28 778 750 \$, des honoraires de 1 789 319 \$ ont été payés relativement au placement privé, payé à Quinto Mining Corp. 4 000 000 \$US (5 269 050 \$) et des options ont été exercées pour un montant total de 382 867 \$.

### Activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 juin 2018, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 14 608 540 \$ comparativement à 4 400 520 \$ pour l'exercice de l'an dernier. Au cours de l'exercice courant, 12 679 782 \$ a été investi sur le développement du projet du Lac Guéret principalement pour de l'ingénierie et de l'achat d'équipements et 2 000 065 \$ a été investi dans le capital-actions de NanoXplore Inc. Au cours de l'exercice de l'an dernier, une somme de 1 443 375 \$ a été investie pour le projet du Lac Guéret principalement pour des études de faisabilité et environnementales et 2 014 083 \$ a été investi pour l'ingénierie détaillée. La Société a également investi 1 000 000 \$ dans le capital-actions de NanoXplore.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## 6. SITUATION FINANCIÈRE

	<u>30-juin-18</u>	<u>30-juin-17</u>
	\$	\$
Trésorerie (note 1)	40 473 219	15 453 470
Autres actifs courants	1 238 220	475 334
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>41 711 439</b>	<b>15 928 804</b>
Actifs financiers par le biais du résultat net (note 2)	1 471 000	-
Participation dans une entreprise associée (note 3)	3 994 235	879 160
Immobilisations corporelles (note 4)	51 783 149	36 619 786
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>98 959 823</b>	<b>53 427 750</b>
<b>Total du passif</b>	<b>12 433 522</b>	<b>11 862 245</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>86 526 301</b>	<b>41 565 505</b>

Note 1: L'augmentation s'explique par la réalisation d'un placement privé de 45 000 000 \$ en janvier 2018.

Note 2: L'augmentation s'explique par les bons de souscription de NanoXplore acquis au cours de l'année courante.

Note 3: L'augmentation s'explique principalement par un investissement supplémentaire de 2 000 065 \$ dans le capital-actions de NanoXplore et des profits à la dilution de 2 602 010 \$ compensés par la quote-part de la perte de 1 487 000 \$ dans NanoXplore.

Note 4: L'augmentation s'explique par les montants investis pour le projet du Lac Guéret.

## 7. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

La propriété du Lac Guéret est à l'étape du développement depuis le 30 juin 2017, ce qui signifie que la Société, sans revenu d'exploitation, dépend entièrement du financement externe pour son programme de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédit d'impôt lié aux ressources et de crédit d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles, à des subventions et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 30 juin 2018, la Société avait un fonds de roulement de 31 786 917 \$, son déficit accumulé s'établissait à 31 858 900 \$ et la perte subie s'élevait à 1 115 553 \$ pour l'exercice terminé à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 40 473 219 \$.

Au 30 juin 2018, la direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, ses dépenses d'opération et pour certaines dépenses de développement au moment de leurs échéances pour les 12 prochains mois. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction de son projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction cherchera de telles sources de financement additionnel lorsqu'elle en aura besoin. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 17 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des États financiers. Les instruments financiers et les risques identifiés de l'année courante sont conformes à ceux de l'an dernier.

## **9. ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS**

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangements non comptabilisé.

## **10. TRANSACTIONS PROPOSÉES**

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'envisage pas de conclure de transactions majeures.

## **11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Pour une description détaillée des transactions entre parties liées, se reporter à la note 16 « *Transactions entre parties liées* » des États financiers.

En plus de la note 16 des États financiers, veuillez trouver les informations suivantes:

- Scott Moore :
  - a une influence significative sur la société 2227929 Ontario Inc.
  
- Benoît Gascon :
  - est lié à Gestion GBG Inc.;
  - est président du conseil d'administration de NanoXplore Inc.
  
- Patrick Godin
  - est administrateur et chef des opérations de Stornoway Diamond Corporation.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

## 12. QUATRIÈME TRIMESTRE

### Comparaison des trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

La Société a totalisé des profits de 3 565 478 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018. Cela se compare à une perte de 2 913 372 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017 pour une variance de 6 478 850 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Trimestre clos le 30 juin 2018 \$	Trimestre clos le 30 juin 2017 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	668 601	204 954	463 647	L'augmentation s'explique par des ajouts de nouveaux employés et de la rémunération incitative (350 000 \$) aux dirigeants (néant en 2017)
Production de graphite naturel pour les clients et tests	1 136 058	237 028	899 030	Tel que prévu, la Société a engagé des dépenses pour la 3 <sup>e</sup> phase de la production de graphite naturel pour l'expédition d'échantillons à de futurs clients et des tests internes.
Profit à la dilution d'une entreprise associée	(1 789 010)	-	(1 789 010)	Au cours du trimestre courant, NanoXplore Inc. a effectué diverses transactions qui ont affectées son capital-actions. Suite à ces transactions, la participation de la Société dans NanoXplore est passée de 25% à 24% et enregistré un profit à la dilution sur les dispositions présumées de sa participation.
Gain net sur actifs financiers	(1 304 000)	-	(1 304 000)	Gain sur les bons de souscription de NanoXplore détenus par la Compagnie
Charges financières nettes	(3 057 893)	1 548 763	(4 606 656)	Principalement expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG est passé de 1,89 \$ à 1,35 \$ au cours du trimestre 2018 alors qu'au cours du trimestre 2017, LLG est passé de 1,33 \$ à 1,71 \$). Au cours du trimestre 2018, la Société a enregistré un gain de 2 469 170 \$ sur le dérivé tandis que pendant le trimestre 2017, une perte de 1 346 240 \$ a été enregistrée. Également, compte tenu que depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2017 les dépenses du projet du Lac Guéret sont maintenant capitalisées aux immobilisations corporelles, les coûts d'emprunt sont maintenant capitalisés aux immobilisations corporelles (2017 : en charge). L'ajustement a été effectué au cours du 4 <sup>e</sup> trimestre financier de 2018.
Divers	780 766	922 627	(141 861)	
<b>Total</b>	<b>(3 565 478)</b>	<b>2 913 372</b>	<b>(6 478 850)</b>	

La Société a investi 5 963 073 \$ sur son projet du Lac Guéret et des options pour 503 734 \$ ont été exercées.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **13. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE**

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des États financiers. Les jugements et estimations sont conformes avec l'an dernier.

## **14. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES**

Au cours de l'exercice, les normes comptables significatives suivantes ont été ajoutées :

### **Aide gouvernementale et crédit pour la Recherche Scientifique et le Développement Expérimental (« RS&DE »)**

La Société reçoit périodiquement une aide financière au titre des programmes incitatifs gouvernementaux et de crédit d'impôt pour la RS&DE. L'aide gouvernementale est comptabilisée initialement lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elle sera reçue et qu'elle est conforme aux conditions associées à l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale reçue pour les dépenses engagées est imputée en diminution de ces dépenses dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées.

### **Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt qui sont attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont incorporés au coût de cet actif, jusqu'à ce que celui-ci soit pratiquement achevé et qu'il puisse être utilisé comme prévu; par la suite, ces coûts sont amortis sur la durée de vie utile attendue de l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Pour une description détaillée des normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « *Sommaire des principales méthodes comptables* » des États financiers.

## **15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 26 octobre 2018, la Société a:

- a) 136 013 323 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 7 858 334 options en circulation expirant entre le 26 octobre 2018 et le 4 avril 2023 et à des prix d'exercice variant de 0,38 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 0,92 \$). Si les options étaient exercées, 7 858 334 seraient émises pour un montant de 7 245 484 \$;
- d) des débetures pour 3 950 000 \$ convertibles en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,845 \$ expirant le 11 juin 2019. Si les débetures étaient converties, 4 674 556 actions ordinaires seraient émises.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **16. RISQUES ET INCERTITUDES**

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

### *Nature de l'exploitation minière, de l'exploration minérale et des projets de développement*

Les activités minières comprenant d'ordinaire un degré de risque élevé, celles de la Société ne peuvent échapper aux dangers et menaces liés à l'exploration, au développement et à la production, notamment les dangers pour l'environnement, les explosions, les formations et pressions géologiques inusitées ou inattendues et les interruptions ponctuelles de la production et du transport en raison de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses. Parmi leurs conséquences possibles, citons l'endommagement ou la destruction des propriétés ou installations de production minière, les blessures, les dommages à l'environnement, les retards d'extraction, les pertes financières et les poursuites.

Comme les projets de développement sont dépourvus de données autorisant une estimation raisonnable des coûts d'exploitation à venir, les prévisions en la matière et en ce qui concerne les ressources et réserves se fondent de façon générale, d'une part, sur l'interprétation des données géologiques issues des forages d'exploitation et d'autres méthodes d'échantillonnage, et, d'autre part, sur les études de faisabilité avançant des prévisions financières sur la foi de l'estimation du tonnage et des teneurs du minerai à explorer et à transformer, des conditions du sol, de la configuration du gisement, du taux anticipé d'extraction de métal à partir du minerai, des conditions météorologiques et coûts d'exploitation prévus, etc. En conséquence, la réalité peut largement différer des prévisions concernant la production, les coûts et les bénéfices. Par ailleurs, l'état du marché actuel force bien des minières à revoir leurs investissements à la hausse et leurs estimations sur les coûts d'exploitation. Il n'est pas rare qu'un projet minier connaisse un lancement cahoteux, ce qui retarde parfois le début de la production.



# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **16. RISQUES ET INCERTITUDES (suite)**

### *Absence de revenus*

La Société n'a toujours pas engrangé de revenus de ses activités ni amorcé de production commerciale sur l'une ou l'autre de ses propriétés. Elle est donc incapable d'affirmer qu'elle échappera à des pertes substantielles à court terme ou qu'elle sera rentable un jour. Ses consultants, son personnel et ses équipements peuvent aussi faire augmenter ses coûts d'exploitation et ses dépenses d'investissement dans les prochaines années en raison d'éventuels travaux d'exploration, de développement et de production sur ses propriétés. La Société prévoit toujours des pertes jusqu'au commencement de la production commerciale, le cas échéant, et de l'engrangement de revenus suffisants pour financer ses activités courantes. Le développement de ses propriétés dépendant par ailleurs de l'affectation de ressources considérables pendant de longues périodes, la Société ne sait toujours pas si elle enregistrera des revenus, voire des profits.

### *Liquidités et financement futurs*

Le développement des propriétés de la Société exige de considérables dépenses d'investissement et d'exploitation. Il n'est nullement certain qu'elle trouvera les fonds suffisants au moment opportun. La volatilité des marchés complique, sinon bloque entièrement, les efforts de la Société pour obtenir du financement par emprunt ou par capitaux propres à des conditions acceptables, si tant est qu'elle en obtienne tout court. À défaut d'aller chercher du financement supplémentaire en temps opportun, la Société peut se voir contrainte de reporter, de ralentir ou de cesser certaines activités comme le développement, ou même de renoncer à certains droits de propriété.

### *Taux de change*

Les produits minéraux se négociant en dollars américains, la Société doit composer avec les risques liés au taux de change entre cette devise et le dollar canadien. Supposant que Mason dégage effectivement des revenus lors de la production sur ses propriétés, ceux-ci dépendront du taux de change puisqu'ils seront comptabilisés en dollars américains et ses dépenses le seront surtout en dollars canadiens. Une chute du dollar américain diminuerait la valeur de ces éventuels revenus et aurait une incidence sur sa rentabilité financière. La Société est exposée au risque de change en encourant certaines dépenses et dettes en devises autres que le dollar canadien.

### *Estimation inexacte des ressources et réserves minérales*

L'estimation des ressources et réserves minérales comporte en soi de nombreuses incertitudes, souvent en raison de facteurs hors de la volonté de la Société. La juste estimation des ressources et réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données pertinentes ainsi que des suppositions et appréciations liées à l'interprétation des données techniques et géologiques. Les quantités de minerai réellement extraites des gisements peuvent ainsi différer des estimations. Toute supposition inexacte de la direction, notamment d'ordre économique comme l'état du marché et les cours des minéraux, peut se répercuter très défavorablement sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### *Licences et permis, lois et règlements*

Les activités d'exploration et de développement de la Société, notamment ses installations de forage, de broyage et de transport par route, train ou autre, dépendent de l'obtention de certains permis et de l'approbation des autorités gouvernementales pertinentes ainsi que de la collaboration des représentants des Premières Nations concernées, et sont soumises à l'ensemble des lois, règlements et normes des organismes fédéraux, des provinces, des États et des municipalités qui régissent la prospection, le développement, la production, l'exportation, l'impôt, les conditions de travail, la santé et sécurité au travail, la sécurité minière, et certains autres facteurs. Les lois et règlements susmentionnés pouvant

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **16. RISQUES ET INCERTITUDES (suite)**

changer à tout moment et gagner en rigueur, les coûts pour s'y conformer sont susceptibles d'augmenter. Par ailleurs, la Société peut se voir contrainte de compenser d'éventuelles pertes ou dommages connexes. Mason ne peut garantir qu'elle sera en mesure d'obtenir ni de conserver les licences, permis ou approbations nécessaires à l'exploration et au développement sur ses propriétés ou à la construction et à l'exploitation de ses installations.

### *Prix des minéraux*

La rentabilité des activités de la Société dépend du cours des minéraux sur le marché, qui fluctue beaucoup en fonction de nombreux facteurs hors de la volonté de la Société. Ces fluctuations sont largement tributaires des taux d'intérêt, d'inflation et de change ainsi que de l'offre mondiale des minéraux, et ces facteurs sont eux-mêmes à la merci du comportement des investisseurs internationaux, des systèmes monétaires et du contexte politique. Le prix des minéraux ayant déjà beaucoup varié ces dernières années, toute baisse éventuelle rendrait impossible la production commerciale, ce qui nuirait considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société.

### *Environnement*

La Société doit respecter l'ensemble des lois et règlements des organismes fédéraux, des provinces, des États et des municipalités qui régissent la protection de l'environnement ainsi que la santé et sécurité des employés. L'actuelle évolution des lois environnementales va dans le sens d'un resserrement des normes et de leur application, mais aussi de l'imposition d'amendes et de pénalités plus sévères en cas d'infraction. Le coût pour se conformer à ces lois et règlements gouvernementaux risque de diminuer la rentabilité des activités de la Société, qui, à défaut de s'y conformer, subira de graves conséquences, notamment la suspension ou même la cessation de ses activités.

### *Titres de propriété*

L'acquisition et la conservation de titres de propriété sur des ressources représentent un processus long et complexe pour la Société, dont les intérêts se composent notamment de concessions minières. Les titres et les limites de celles-ci faisant parfois l'objet de litiges, la Société ne peut offrir aucune garantie à quiconque contre d'éventuelles contestations ou révocations. Le cas échéant, supposant la réussite de telles démarches juridiques, la Société risque de voir ses intérêts réduits ou même annulés.

### *Dépendance envers ses cadres et ses spécialistes*

La Société dépend d'une équipe essentielle qui comprend un petit noyau de dirigeants et d'employés aussi compétents qu'aguerris. Son évolution repose toujours, et reposera encore longtemps, sur la volonté de ces gens de faire progresser les projets. Toute démission parmi eux, surtout au profit de la concurrence, nuirait considérablement à la Société à court terme.

### *Risques non assurés*

La Société souscrit des assurances contre les risques d'affaires courants. Au cours de l'exploration et du développement des propriétés minières peuvent survenir certains risques ou, tout particulièrement, des situations inusitées ou inattendues liées à la géologie, notamment des explosions, des bris de roches, des effondrements, des incendies ou des séismes. La protection contre de tels risques est parfois impossible en raison de primes élevées ou d'autres facteurs. Chacune des situations susmentionnées, si elle survient, pourrait compromettre ou même éliminer les éventuels profits de la Société, augmentant ainsi ses coûts tout en réduisant la valeur de ses actions ordinaires.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **16. RISQUES ET INCERTITUDES (suite)**

### *Concurrence*

Mason compte parmi ses concurrents des minières possédant des ressources intéressantes aux siennes. Ces concurrents risquent d'entraver l'acquisition de propriétés convoitées, le recrutement et la fidélisation du personnel qualifié ou la mobilisation du capital requis pour les activités d'exploitation et de développement de la Société. À défaut de rivaliser convenablement et d'obtenir ces ressources, la Société craint de voir des effets défavorables menacer ses activités et ses résultats d'exploitation.

### *Dépendance envers les intervenants externes*

Mason se fie, et se fierait encore, à l'expertise de consultants, d'ingénieurs et d'autres personnes aux fins des activités de développement, de construction et d'exploitation. La Société doit par ailleurs affecter d'importantes sommes à la mise en place de mines, aux forages vérifiant la présence de réserves minérales, à la tenue d'études d'impact environnemental et social, à l'élaboration de procédés métallurgiques et, s'il s'agit d'une nouvelle propriété, à la mise en œuvre des installations d'exploration et de traitement. Mason risque de connaître des effets défavorables en cas de déficience, de négligence ou de retard relativement aux fonctions des effectifs susmentionnés.

### *Personnel qualifié*

La réussite de la Société repose sur le recrutement et la fidélisation d'un personnel qualifié. L'embauche d'un tel personnel devra d'ailleurs augmenter en vue d'enclencher la production commerciale sur la propriété du Lac Guéret. Rares étant les experts du développement et des opérations de propriétés minières, on se les arrache. À défaut de s'assurer de tels services en temps opportun, la Société risque de connaître de considérables retards ou bouleversements de ses activités.

### *Fluctuation du cours des actions*

La valeur des titres de nombreuses entreprises varie largement sur le marché, surtout lorsqu'elles sont en démarrage. La Société ne peut garantir qu'elle sera épargnée par de telles fluctuations, lesquelles sont indépendantes des résultats d'exploitation, de la valeur des actifs sous-jacents et des prévisions.

### *Conflit d'intérêts*

Puisque certains des administrateurs et dirigeants de la Société assument ou assumeront éventuellement des fonctions semblables auprès d'autres entreprises, ils pourraient se trouver en situation de conflit d'intérêts à l'égard de la négociation et de la conclusion de contrats si Mason et une autre société avec laquelle ils ont partie liée participent à un projet conjoint.

### *Litiges*

Mason a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec des tiers aux fins de consultation et de partenariat. L'interprétation de Mason à l'égard des droits et responsabilités y figurant peut différer de celle de quelque autre partie, ce qui peut entraîner un désaccord menant à une éventuelle poursuite qui représenterait des coûts juridiques pour la Société. En raison de la nature spéculative et imprévisible des litiges, le jugement connexe risque de nuire à Mason de façon considérable.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

---

## **17. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS**

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers audités. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la société.

Il incombe aux responsables de la certification de la société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

## **18. APPROBATION**

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les États financiers et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion le 26 octobre 2018.